



GAZETTE PONCHONNAISE

Janvier 2021



Geneviève Delaby, Francine Fauquembergue,
Colette Jollivet, Laurence Lachapelle,
Anne Françoise Lambrechts, Myriam Ledoux,
Nadège Perrotte, Nancy Suzé, Bruno Caffier, Alain Choteau, Bernard Létuvé,
Yannig Merlin, Denis Rolland, Olivier Wauters, et Robert Joyot

VOUS SOUHAITENT BONNE ANNEE,

*ET ILS VOUS INVITENT A RESTER CHEZ VOUS, A 18 HEURES,
LE SAMEDI 30 JANVIER, DERNIER SAMEDI DU MOIS DE JANVIER,
DATE TRADITIONNELLE DES VŒUX COMMUNAUX,
POUR BOIRE A LA SANTE DE TOUS LES PONCHONNAIS.*

*ILS NE MANQUERONT PAS D'EN FAIRE AUTANT POUR VOUS,
LE MÊME JOUR, A LA MÊME HEURE.*

*ILS SOUHAITENT DE TOUT CŒUR QUE DES JOURS MEILLEURS
NOUS PERMETTENT TOUS DE NOUS RETROUVER,
POUR LEVER ENSEMBLE LE VERRE DE L'AMITIE.*

CONCOURS DES ILLUMINATIONS La fin de l'année a réservé une divine surprise : Plusieurs dizaines de maisons se sont retrouvées décorées et illuminées.

Merci à tous les habitants de Ponchon, qui ont ainsi apporté de la gaieté.

Les résultats du concours sont les suivants :

1 ^{er} prix	M.Mme Philippe THERY, 790 Rue de Pierrepont,
2 ^{ème} prix ex-aequo	M.Mme CLICHET, 602, Rue du Pont-Delette,
2 ^{ème} prix ex-aequo	M.Mme VIOLETTE, 914, Rue des Faïenciers,
3 ^{ème} prix	M.Mme DUBOIS, 798, Rue de Pierrepont,
4 ^{ème} prix	M.Mme VILLARD, 347, Rue du Pont-Delette,
5 ^{ème} prix	M.Mme HEUVRARD, 86, Rue du Pont-Courtin,
6 ^{ème} prix	M.Mme HEMERY, 188, Rue des Genêts,
7 ^{ème} prix	M.Mme Jacques DELABY, 476, Rue de la Mairie,
8 ^{ème} prix	M.Mme DUFOUR, 795, Rue du Larris,
9 ^{ème} prix	M.Mme PLE, 378, Rue du Pont Delette.

Félicitations de la part du jury, qui était constitué de 10 conseillers municipaux.

Les services communaux n'ont pu que suivre l'exemple des lauréats, en décorant la Commune avec originalité.

25, 26, 28, et 29 Janvier, de 16 heures 30 à 18 heures 30, à la Bibliothèque de Ponchon,
COLLECTE AU PROFIT DES RESTAURANTS DU CŒUR.

Pâtes, conserves de légumes, café, huiles, produits d'hygiène.....

MERCI POUR VOTRE SOLIDARITE EN CETTE PERIODE DIFFICILE !

Messe à Ponchon le Dimanche 28 Février, à 10 heures 30.

VIE MUNICIPALE.

Je souhaiterais saluer l'engagement et le travail de deux conseillers démissionnaires, Jean-Claude GIRET et Gérard SOUFFLET, qui avaient tous deux la capacité et le dynamisme d'être force de proposition. Au-delà de l'expression de ma sympathie, j'aimerais rendre hommage au dévouement dont ils ont fait preuve, au service de leurs concitoyens, pendant de nombreuses années.

Je formule le vœu que le climat actuel de respect et d'écoute réciproque, de sérénité dans les échanges, et d'efficacité dans les décisions, perdure tout au long de cette mandature.

Nancy Suzé

ANCIENNE BOULANGERIE. OUVERTURE D'UN COMMERCE DE PROXIMITE :

Contacts en cours avec le groupe SOS I000/CAFES, et avec les Bistrots de Pays. Ce projet, qui nous tient tant à cœur, avance de façon très encourageante.

AMENAGEMENT, AGRANDISSEMENT, ACCESSIBILITE DE LA MAIRIE ET DE L'ECOLE :

45 entreprises, pour 11 lots, ont répondu le 14 Décembre, à l'appel d'offres qui avaient été lancé. Les entreprises pourraient être désignées dans le courant du 1^{er} trimestre 2021.

Montant des travaux et des honoraires	: 1 800 000 €,
Montant des subventions demandées auprès de l'Etat et du Département	: 1 300 000 €,
Montant des subventions obtenues	: 900 000 €.

Sur le chapitre des subventions, il ne semble pas qu'une évolution intervienne prochainement.

SAVEZ-VOUS CE QU'EST UN DPO ?

LA REPONSE EST SIMPLE : C'EST POUR APPLIQUER LE RGPD.

Déchiffrons : **RGPD** veut dire Règlement Général pour la Protection des Données. Pour la Commune, il s'agit de protéger les données personnelles numérisées de ses administrés.

DPO veut dire Délégué à la Protection des Données. La Commune a désigné **Solutions Citoyennes**, 5 ter rue Clément Ader, 60200 Compiègne,
03 44 20 09 42

contact@solutionscitoyennes.com

Solutions Citoyennes, enregistré auprès à la Commission Nationale Informatique et Liberté-CNIL, doit veiller au respect des données informatiques des administrés, et veiller sur leurs droits numériques.

Se trouve joint à la présente Gazette un formulaire d'autorisation que les lecteurs peuvent renvoyer ou non à la Mairie, selon ce qui leur convient.

STATIONNEMENT ILLEGAL DE CARAVANES SUR DES TERRAINS PRIVES

EN ZONE NATURELLE : Le Conseil Municipal a décidé d'engager des poursuites.

Première étape de la procédure : un constat d'huissier a été établi.

Et nous avons pris contact avec un avocat.

COUPURES D'ELECTRICITE :

Des coupures d'électricité se sont récemment produites, et l'on a pu penser que la raison s'en trouvait dans la vétusté des réseaux.

Pourtant, environ dans les années 2010 à 2012, la Commune a dépensé près de 400 000 € HT dans la modernisation des réseaux Basse Tension, y compris pour le centre de Ponchon, où se sont récemment produites la plupart des coupures. A cette somme il faut rajouter le coût de la modernisation de l'éclairage public.

Le transformateur du Larris, a été construit par RTE-Réseau de Transport d'Electricité et ENEDIS, en même temps que s'installait le réseau d'assainissement, que se renforçait le réseau d'eau, et que se déroulait la fibre optique.

Inauguré en 2018, il porte la dénomination de « **poste source** ».

Et on comprend pourquoi, car, pour moderniser la distribution électrique de toute la région, il ne cesse de dérouler ses tentacules, à savoir ses lignes Haute Tension.

Il serait fastidieux d'énumérer toutes les lignes qui ont été tirées, et qu'on tire encore, en les enterrant.

Les travaux actuels sont ceux du Syndicat d'Electricité.-SE 60. Il s'agit de remplacer des câbles nus par des câbles gainés, qui sont plus lourds. Et donc, dans la rue du Larris, il faut aussi remplacer des poteaux...

pendant qu'ENEDIS fait passer une nouvelle ligne souterraine !

On présume qu'ENEDIS et SE 60, leurs entreprises et leurs sous-traitants, se sont pris les pieds dans les câbles, et qu'ils se sont mélangé les poteaux.

LES ELEVES DE CM2 DE L'ECOLE DE PONCHON

ont remporté le Challenge de Nino organisé par ATRIUM.

Ce challenge avait pour but de sensibiliser les enfants aux questions de bonne conduite et de sécurité dans les cars.

Tiré d'un article paru dans l'Observateur du 21 Décembre

LES CALENDRIERS DE L'APLPP SONT EN VENTE.

Les enfants de l'APLPP ne pourront vous rendre visite pour vous les présenter.

Vous pouvez commander les calendriers

en téléphonant à Denis Leloire, au 06 76 82 36 56

Il est possible également de se les procurer à la Mairie.

Une urne est en place pour les dons.

LES RECOMMANDATIONS DE L'HIVER.

On rappelle cette disposition de l'arrêté du 10 Novembre 2009 :

En cas de neige, de gel ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de déneiger, saler, sabler, racler et balayer devant leurs maisons, sur les trottoirs, et jusqu'au caniveau, et s'il n'y a pas de caniveau, sur une largeur d'1 mètre à partir du mur ou de la clôture.

ATTENTION AU MONOXYDE DE CARBONE.

Il provient des cuisinières, des chauffages d'appoint, des chaudières, et des poêles, des braseros, des groupes électrogènes, des moteurs de voitures, de tout ce qui consomme du carburant, du combustible, du charbon, du bois...

Il faut faire vérifier les appareils. par un professionnel, et lui demander une attestation. Les groupes électrogènes, les braseros, les barbecues, doivent se trouver à l'extérieur. (On est surpris de devoir rappeler ces recommandations).

Le monoxyde de carbone est inodore, ce qui le rend dangereux, surtout la nuit.

Les symptômes provoqués par le monoxyde de carbone sont le mal de tête, et des vomissements,....

Ouvrez portes et fenêtres, éteignez les appareils, sortez du logement. Appelez le SAMU.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE tient une permanence à la Mairie, tous les premiers samedis du mois, de 10 heures à midi .

EN CAS DE DIFFICULTES BUDGETAIRES,

l'Union Départementale des Associations Familiales-UDAF,

35, Rue du Maréchal Leclerc, BP 10 815, 60008 Beauvais, 03 44 06 83 83

peut apporter ses conseils, constituer des dossiers, et prendre contacts avec les banques.

LA FERME D'ANIMATION DU LARRIS.

Les temps sont durs, mais nous avons les dents dures.....et vos animaux préférés aussi !

La Ferme a dû de nouveau fermer ses portes au public.

Soyons positifs ! La Ferme en a profité pour réaménager ses espaces, afin de mieux vous accueillir. De tous les souvenirs laissés par mes grands-parents, j'ai décidé de vous faire une présentation, presque un musée, avec des outils des temps anciens, et des plaquettes d'explication ludiques, qui feront revivre vos propres souvenirs, que vous pourrez partager avec vos enfants.

Merci à toutes les personnes qui donnent des gâteries pour les animaux : épluchures, restes de pains et divers, en les mettant dans les conteneurs à l'entrés de la Ferme.

Merci aussi à la Commune pour son soutien.

Cadichon, Cupidon, Blanche, et Pensée vont bien, et c'est grâce à vous.

Et quel bonheur de voir des étoiles dans les yeux des petits et des grands lorsqu'ils approchent des animaux de la Ferme !

Tout seul, on va plus vite. Ensemble, on va plus loin.



Les Restos du Cœur

171, rue de la Grange des Dîmes – 60430 NOAILLES

Vous connaissez les Restos du Cœur, association loi 1901 fondée par Coluche en 1985, afin d'apporter une assistance bénévole aux personnes démunies, notamment dans le domaine alimentaire. 73 000 bénévoles se mobilisent toute l'année au sein des 2 013 centres que comporte l'association. Lors de la précédente campagne, au total 133,5 millions de repas équilibrés ont été distribués à 900 000 personnes accueillies.

Dans le centre de Noailles, nous sommes 15 bénévoles qui apportons notre aide à environ 100 familles réparties sur une vingtaine de communes environnantes :

- Tous les jeudis après-midi, distribution de produits alimentaires à nos bénéficiaires, après inscription.
- Sur ce créneau horaire, des vêtements de la vaisselle du linge de maison sont à la disposition des familles accueillies.
- A la demande des bénéficiaires des bénévoles sont à leur écoute pour les accompagner dans leurs démarches administratives et de recherche d'emploi.
- Tous les lundis soir, aide aux devoirs pour les enfants du CP au CM2.

Nous sommes également aidés par des « bénévoles d'1 jour » qui nous permettent d'organiser des événements spéciaux, tels que journée coiffure, collecte alimentaire nationale en mars, et spécifique au centre en octobre. Même le Père Noël vient nous rendre visite en décembre.

La saison d'hiver a débuté le jeudi 26 novembre 2020. Si vous êtes en difficulté n'hésitez pas à venir nous rencontrer, tous les jeudis, en toute confidentialité, à partir de 13h30 ou nous contacter par téléphone au 07 50 49 80 81.

La situation sanitaire actuelle provoque un peu plus de précarité. Les restos du Cœur n'ont jamais si bien fonctionné et la récolte de la collecte alimentaire du mois d'octobre a été moins importante que les années antérieures.

Merci à la mairie de Ponchon de nous permettre **d'organiser une collecte qui aura lieu les 25,26,28 et 29 janvier 2021 de 16h30 à 18h30 dans les locaux de la bibliothèque.**

Nous avons besoin de produit de base (pâtes, conserves de légumes, café, huile, produit d'hygiène....) Il n'y a pas de petit don et les petites rivières font les grands fleuves.

Merci d'avance pour votre solidarité en cette période difficile pour tous.

Vous souhaitez nous apporter votre aide en dons, vous pouvez nous contacter au 07 50 49 80 81.

Nous vous souhaitons une année 2021 pleine de joie et de bonheur.

Francine Fauquemberg et l'équipe des bénévoles du centre de Noailles

CULTURE – VIE ASSOCIATIVE.

LE MUSEE JOLY.

Qui n'a jamais poussé le portail de cette petite maison aux volets bleus, décoré par une chouette, emblème de son propriétaire, Raymond JOLY-CLARE, 24^{ème} Graveur Général de la Monnaie de Paris, de 1958 à 1974, et décédé en 2006, à l'âge de 95 ans ?

Bienfaiteur de la Commune, il a légué sa fortune, et sa maison, située au 301 de la Rue des Croisettes, pour en faire un musée, inauguré en 2009.

Au-delà des nombreuses médailles et monnaies, on peut aussi découvrir dans ce petit joyau, d'autres œuvres de cet artiste prolifique, comme des peintures et des dessins, des bustes, mais aussi de nombreuses faïences liées à l'histoire locale.

L'assemblée générale de l'association du Musée Raymond Joly-Clare s'est réunie le 2 octobre, et a élu un nouveau bureau dont voici les membres :

Alain Genty, Président,
Michel Charbonnier, Vice-Président,
Michelle Keller, Trésorière,
Nancy Suzé, Secrétaire.

Depuis de nombreuses années, l'association accueille des artistes locaux, et comme tout un chacun, elle espère que la crise sanitaire ne sera qu'un mauvais souvenir, afin de pouvoir rapidement vous communiquer un programme de festivités. D'ores et déjà, la peinture, la photographie, et l'art filiaire seront à l'honneur, grâce à Nicole LOUIS-BARON, Anne-Marie BERRIBI, Vincent BENARD, Bruno MAIMBOURG, et Guy LARENAUDIE.

Les membres de l'association du musée vous souhaitent une belle année 2021.

Nancy Suzé.

LE JOLY ATELIER DES ARTISTES VOUS ACCUEILLE :

Couture, le lundi après-midi, une semaine sur deux, avec Anne-Françoise Lambrechts,

Cette activité remporte un vif succès.

Terre et poterie, le jeudi après-midi, une fois par mois,) avec

Peinture, le jeudi, une fois par mois,) Claudine Larive,

Mosaïque, chaque jeudi matin,)

Sculpture sur bois, le mercredi de 18 heures à 20 heures, toutes les semaines.

sauf pendant les vacances scolaires, avec Emmanuel Leblanc.

Prendre contact avec Claudine Larive, Présidente,
06 68 50 86 00

PONCHON.FR : Toutes les nouvelles de la Commune.

LE SERVICE CIVIQUE, POUR LES JEUNES DE 16 A 25 ANS.

Missions proposées aux jeunes volontaires dans les écoles primaires :

Activités éducatives, pédagogiques et citoyennes, aide aux élèves en situation de handicap.
ce.dsden60@ac-amiens.fr

LA MARINE NATIONALE recrute et forme 3 500 jeunes, de 16 à 30 ans, diplômés ou non, de la 3^{ème} à BAC +5. Mécanique, électrotechnique, électronique, sécurité, cyber-sécurité, restauration, et administration...

03 22 33 83 74

LA GENDARMERIE NATIONALE recrute des jeunes de 17 à 26 ans, diplômés ou non.
lagendarmerierecrute.fr 0820 220 221

SECURITE.

Comme le disait Jacques Chirac, ancien Président de la République :

« L'histoire nous enseigne, qu'une civilisation, pour garder la maîtrise de son destin, doit se donner les moyens de sa sécurité » .

Ce mot de « sécurité » revient régulièrement dans nos discussions, nos préoccupations, nos craintes et nos envies.

Il a été pour moi une priorité de ma vie. et j'ai travaillé pendant 36 ans dans une institution, la Gendarmerie, dont la devise est la sécurité des biens et des personnes. Et je n'ai eu de cesse de mettre à profit les services dont j'avais la charge pour garantir à nos concitoyens la sécurité maximum à laquelle chacun d'entre nous a le droit de prétendre.

Surveiller les routes pour garantir que chacun rentrera chez lui, protéger les biens pour que les habitants puissent profiter de leurs vacances, ou rentrer chez eux en toute quiétude, favoriser le dialogue pour que chacun puisse s'exprimer, écouter et accepter les idées des autres sans pour autant les approuver, sont les missions qui ont guidé mes années professionnelles dans la Gendarmerie.

Comment peut-on quitter une prestigieuse institution comme la Gendarmerie pour intégrer la non moins prestigieuse institution que celle de l'Education Nationale ?

Tout simplement en mettant à profit ses formations de sécurité et ses facultés de négociation afin de permettre aux chefs d'établissement de gérer leurs problèmes de sécurité, d'intrusion, et de crise, en qualité de responsable de l'Equipe Mobile de Sécurité de l'Oise.

Et c'est dans cet esprit que j'ai rejoint une équipe qui œuvre pour les Ponchonnoises et les Ponchonnois, en rejoignant le conseil municipal, et plus particulièrement, la commission de sécurité, et en y apportant mon expérience sécuritaire, et mes facultés de négociation.

Bruno Caffier.

NDLR : Au cours de sa longue carrière dans la Gendarmerie, Bruno Caffier a commandé entre autres, les brigades de Songeons, de Noailles et de Bresles.

La Revue des Maires de France d'Octobre 2020 publie un article sur le concours
DE LA CAPITALE FRANCAISE DE LA BIODIVERSITE.

Ponchon aurait des titres à y concourir.

La **ZNIEFF 60 CLE 101** recouvre une bonne partie de son territoire,
et atteint même le centre du village.

Dans les **Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique, et Floristique**,
se trouvent des espèces végétales et animales rares à très rares, et même certaines espèces
qui sont gardées secrètes afin d'en éviter le pillage.

Lors de l'établissement du Plan Local d'Urbanisme, dans les années 2009 à 2013,
il avait été décelé un **BIOCORRIDOR** qui joint les bois du Larris aux bois de Berthecourt.
Renseignements pris auprès de la Direction Régionale de l'Environnement, DRE,
il s'agissait d'un **passage pour souris et lapins**. Pour le déceler,
la DRE avait procédé par photos aériennes. (!)

L'**Office National de la Chasse** nous avait signalé de son côté
UN PASSAGE POUR GRANDS ANIMAUX entre Ponchon et Villers.

DES ZONES HUMIDES avaient été imposées.
Elles ruissellent d'une importante biodiversité. On y découvre encore des espèces rares.

On ne construit plus dans les zones humides, qui sont protégées, et même surprotégées.
Ainsi, la **station d'épuration de Hermes** a été construite dans une zone humide.
Il a fallu aménager ailleurs une zone humide, de 50% plus importante en surface
que celle qui avait été sacrifiée.

Selon le Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement de l'Oise,
la biodiversité se trouve également dans les **MOUSSES**.
Elles donnent de l'humus, et elles favorisent d'autres plantes.
Elles produisent de l'oxygène. Elles abritent des petites bêtes.
Elles sont riches en nitrates et en magnésium.
Et elles ont aussi un avantage pour les jardiniers : elles repoussent les insectes et les limaces.

La biodiversité se trouve aussi dans les arbres de Ponchon,
et elle peut prendre des allures agressives avec les **FRELONS ASIATIQUES**.

Leurs nids se trouvent dans les hautes branches. Ils ressemblent à de gros ballons.

Regardez-les de près : Les frelons asiatiques sont foncés, leur thorax est brun noir,
leur tête est noire, la face est jaune orangée, les pattes sont jaunes à l'extrémité.

Les Pompiers n'interviennent plus que lorsqu'il y a un danger immédiat pour les habitants
dans leurs maisons. Pour les autres cas, la Mairie peut fournir une liste d'entreprises.

Le Maire ne chasse pas le frelon asiatique.

ARITHMETIQUE ET LUTTE CONTRE LE RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE.

Paru dans *Trait d'Union Forestier*, bulletin de Nord Seine Forêt de Novembre 2020 :
Pour lutter efficacement contre le réchauffement climatique,
il faudrait planter 1200 milliard d'arbres.

Paru dans *Bois du Nord*, bulletin d'information des propriétaires forestiers
des Hauts de France : On peut planter 1200 plants par hectare.

1200 milliards divisés par 1200 : Il nous faut 1 000 000 000 d'hectares
ou 10 000 000 de kilomètres carrés.

En arrondissant, la France fait 500 000 kilomètres carrés.
10 000 000 divisés par 500 000 = 20 fois la surface de la France.

Tous les plants ne pousseront pas. Mais surtout, il faut tenir compte du fait
que la France est un pays boisé, dont la surface forestière s'est accrue de plus de 50%
depuis le XIX^{ème} siècle.

Il faut donc chercher ailleurs.

La surface des terres émergées est d'environ 50 000 000 de kilomètres carrés.
50 000 000 de kilomètres carrés de surfaces émergées
divisés par 10 000 000 de kilomètres carrés de plantations,
cela donne un cinquième des terres émergées.

Si l'on s'en tient seulement aux calculs de surface, on pourrait penser
que nous trouverions de la place pour les 1 200 milliards d'arbres dont nous avons besoin.

NETTOYONS LA NATURE

Chaque année, plus d'un million de tonnes de déchets sont déversés dans la nature française !
On en est consterné ! Face à ce constat désolant, les Fédérations des Chasseurs et de la Pêche
de la Somme avaient lancé, en 2012, l'opération SOM'PROPRE,
devenue l'opération HAUTS DE FRANCE PROPRE.

En 2020, 50 000 bénévoles, dont 12 000 scolaires, ont ramassé plus de 5000 M3 de déchets.
Rappelons que PONCHON NATURE et l'ECOLE DES FAÏENCIERS
nettoient régulièrement Ponchon.

Nettoyer la nature, c'est bien. Ne pas la salir, c'est mieux.

C'est le message que les enfants de l'Ecole nous passent quand ils nettoient Ponchon.

Extrait de la revue « Le Chasseur de l'Oise » de Décembre 2020

FONDS DE RELANCE ET GASTRONOMIE.

FRANCE TOURISME DURABLE

et l'ADEME, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie, proposent d'accompagner les restaurants vers « *une résilience économique, grâce à un positionnement centré sur la transition écologique, de sensibiliser l'ensemble de l'écosystème, (on pense qu'il s'agit des restaurateurs), aux principes du tourisme durable, de valoriser l'engagement écologique comme un avantage concurrentiel, et point de différenciation par la valorisation des démarches. »*

Il faut établir des *diagnostics*, définir un *plan d'action*, et *une dynamique collective*, qui seront soumis *aux outils de reporting* de l'ADEME. Il faut établir *un périmètre territorial pertinent, en synergie avec d'autres programmes territoriaux*, fournir du NAF 56 10 A, 56 21 Z, 55 30 Z, 55 90 Z, 55 20 Z, avec *des produits régis par l'article 24 de la loi EGALIM*, diminuer la consommation d'eau, (grâce à Dieu, on ne parle pas de diminuer la consommation de vin), et surtout faire de la bonne cuisine, car le gaspillage alimentaire doit demeurer inférieur à 70 grammes par personne.

Cerise sur le gâteau de cette concoction littéraire et gastronomique :

On s'attend à *une très forte réactivité et mobilisation d'organisations partenaires.*

NDLR : On peut se demander s'il y aura une forte réactivité et mobilisation de la clientèle.

Il lui faudra de l'appétit !

Tiré d'une communication de France Relance et de l'ADEME transmise par la Préfecture.

HERMES BOISSONS, qui a pris la succession de TROPICANA, à HERMES, nous amène à quelque chose de plus rafraîchissant que les propositions de l'ADEME. La production se caractérise par un système de pascalisation, (conservation par pression), unique au monde. Les fruits frais sont désormais pressés sur place, et on n'y rajoute ni arôme, ni conservateur, ni additif. Le presseur permet de produire 3000 litres de jus à la minute. Les oranges viennent du Pérou, d'Egypte, et d'Afrique du Sud. Les pommes et les poires viennent des Hauts de France. Le jus d'orange compte pour 60 % de la production.

Tiré du N° 87 d'Entreprises de l'Oise,

Bulletin de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Oise.

ARITHMERIQUE ET LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE :

On cite le cas d'une cantine de l'Oise dans laquelle le gaspillage alimentaire a diminué de 33 grammes par enfant et par repas, ce qui a évité le gaspillage de 157 kg de nourriture, selon le calcul suivant : 33 grammes

X 4 jours par semaine,

X 36 semaines par an,

X 33 enfants

= 156 816 grammes.

Problème posé aux enfants de l'Ecole des Faïenciers :

En évitant de gâcher 36 grammes de nourriture par repas à la cantine de Berthecourt, combien de kilos économiseraient-ils dans l'année ?

Les plus grands devront compter avec les jours fériés.

ETAT-CIVIL.

Décès : Mme Jacqueline DELAFOLIE, décédée le 7 Novembre,
M. Serge TOUPILLIER, décédé le 18 Novembre,
Mme Martine CANIVET, décédée 20 Novembre,
Mme Bleuette CARPENTIER, décédée le 2 Décembre,
M. Jean-Claude AMICHAUD, décédé le 24 Décembre,
Mme Simone PRUD'HOMME, décédée le 30 Décembre.

Mariages : Olivier LEJEUNE-DELIQUE et Paola METAYER, le 19 Septembre 2020,
Daniel MACEDO-LOPES et Stéphanie GIMBERT, le 12 Décembre 2020,

Naissances : Giulyan BELDAME, né le 13 Octobre 2020,
Léna PAQUE, née le 24 Décembre 2020.

LE TELETRAVAIL AU SERVICE DE LA PARITE :



Mairie de Ponchon
81, rue de la Mairie
60430 PONCHON
Tél : 03 44 03 31 58

Courriel : mairie.de.ponchon@orange.fr

Formulaire de consentement

En respect des articles 4 à 7 du Code de la protection des données personnelles

Nom Prénom.....
Adresse postale
Adresse électronique
Téléphone fixe Portable

- oui non J'autorise la mairie à utiliser mes coordonnées téléphoniques ci-dessus pour me joindre pour toute affaire communale me concernant.
- oui non J'autorise la mairie à utiliser mes coordonnées téléphoniques ci-dessus pour me joindre (appel - SMS) pour toute alerte de sécurité.*
- oui non J'autorise la mairie à utiliser l'adresse électronique ci-dessus pour me faire parvenir la version dématérialisée du journal municipal.*
- oui non J'autorise la mairie à utiliser l'adresse électronique ci-dessus pour me faire parvenir des alertes préfectorales.*
- oui non J'autorise la mairie à utiliser l'adresse électronique ci-dessus pour me faire parvenir des informations communales courantes

Vous pourrez à tout moment demander la modification de ces données.

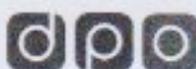
Vous pourrez à tout moment annuler cette ou ces autorisation (s) sur simple demande.

Pour une information détaillée ou pour exercer vos droits, contactez notre DPO par courriel : contact@solutionscitoyennes.com ou par téléphone au 03 44 20 09 42.

Vous avez le droit de déposer une réclamation auprès de la CNIL, organisme de contrôle : www.cnil.fr

A, le
(Signature)

** Cocher cette case n'engage pas la mairie à mettre en place ce type de dispositif. Il s'agit d'une simple précaution suggérée à l'administré(e).*



Délégué à la protection
des données

CNIL.
COMMISSION NATIONALE
INFORMATIQUE & LIBERTÉS

Agenda des collectes 2021

J'habite à



**Ordures
ménagères**



**Emballages
et papiers**



**Déchets
végétaux /
sapins naturels**

Je suis collecté le

J'habite à	Ordures ménagères	Emballages et papiers	Déchets végétaux / sapins naturels
ABBECOURT	MERCREDI	VENDREDI	LUNDI
ANGY	MARDI	JEUDI	JEUDI
BALAGNY-SUR-THÉRAIN	MARDI	JEUDI	LUNDI
BELLE-ÉGLISE	MERCREDI	LUNDI	MARDI
BERTHECOURT	JEUDI	MARDI	VENDREDI
CAUVIGNY	VENDREDI	JEUDI	JEUDI
CROUY-EN-THELLE	MARDI	LUNDI	MERCREDI
DIEUDONNÉ	JEUDI	LUNDI	MARDI
ERCUIS	JEUDI	LUNDI	MERCREDI
FOULANGUES	MARDI	LUNDI	MARDI
FRESNOY-EN-THELLE	MERCREDI	MARDI	MARDI
HEILLES	MERCREDI	MARDI	VENDREDI
HODENC-L'ÉVÊQUE	MERCREDI	VENDREDI	LUNDI
HONDAINVILLE	MARDI	JEUDI	JEUDI
LACHAPPELLE-SAINT-PIERRE	LUNDI	LUNDI	VENDREDI
LE COUDRAY-SUR-THELLE	LUNDI	LUNDI	JEUDI
LE MESNIL-EN-THELLE	VENDREDI	MARDI	MERCREDI
MONTREUIL-SUR-THÉRAIN	MERCREDI	LUNDI	LUNDI
MORANGLES	VENDREDI	LUNDI	MARDI
MORTEFONTAINE-EN-THELLE	LUNDI	LUNDI	VENDREDI
MOUCHY-LE-CHÂTEL	JEUDI	LUNDI	MERCREDI
NEUILLY-EN-THELLE	MARDI	MERCREDI	MERCREDI
NOAILLES	JEUDI	VENDREDI	VENDREDI
NOVILLERS-LES-CAILLOUX	LUNDI	LUNDI	VENDREDI
PONCHON	MERCREDI	VENDREDI	LUNDI
PUISEUX-LE-HAUBERGER	MERCREDI	LUNDI	MARDI
SAINT-FÉLIX	MARDI	JEUDI	LUNDI
SAINT-SULPICE	MERCREDI	VENDREDI	LUNDI
SAINTE-GENEVIÈVE	VENDREDI	MERCREDI	JEUDI
SILLY-TILLARD	LUNDI	VENDREDI	VENDREDI
THURY-SOUS-CLERMONT	MARDI	JEUDI	MARDI
ULLY-SAINT-GEORGES	MARDI	LUNDI	MARDI
VILLERS-SAINT-SÉPULCRE	MERCREDI	MARDI	LUNDI

Sapins naturels

1 collecte de végétaux
«spéciale sapins»
pour compostage
à déposer sur le trottoir
uniquement
le jour de la semaine
noté en vert
(-< colonne ci-contre)

du lundi 18 janvier 2021
au vendredi 22 janvier 2021
sans pied,
sans neige artificielle,
et sans décoration

(ou à emmener à la déchetterie)

Déchets végétaux

du lundi 29 mars 2021
au
vendredi 26 novembre 2021

<- Colonne ci-contre
Consignes de collecte :
www.thelloise.fr

Report des collectes

■ vendredi 1^{er} janvier 2021
rattrapé le
samedi 2 janvier 2021

Respecter les codes couleurs des bacs pour faciliter la collecte.
Merci de sortir vos bacs ou poubelles la veille au soir.
Demande de dotation et maintenance du bac de tri en MAIRIE.


Thelloise
Communauté de communes


SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS


CITEO

Une info ?  03 44 26 99 50  @Gestion.dechets.thelloise  gestiondesdechets@thelloise.fr

Communauté de communes Thelloise - 7, avenue de l'Europe - BP 45 - 60530 Neuilly-en-Thelle

Ordures ménagères

Contenants non fournis

- sac poubelle
- bac roulant (conseillé norme NF EN 840) maxi 750 l
- poubelle à poignées



Conseils

- poids des sacs inférieur à 25 kg
- ne pas tasser le contenu des bacs de manière excessive
- mettre vos déchets en sacs fermés (par mesure d'hygiène)
- nettoyer régulièrement les contenants

INTERDIT

- pncus, gravats, terre, déchets toxiques ou dangereux : bouteilles de gaz, extincteurs...

Déchets végétaux

Contenants non fournis

- bac roulant (maxi 660 l)
- poubelle à poignées
- sac papier à usage unique
- sac réutilisable à poignées (maxi 120 l)



Conseils

- volume inférieur à 1m³ par collecte
- branches en fagot - longueur maxi 1m20 ; diam. branches < 4cm poids < 25 kg - pas de lien plastique ou métal
- ne pas tasser ni laisser déborder les déchets du contenant

Autres solutions

- déposer vos déchets végétaux en déchetterie toute l'année
- vous procurer un composteur auprès de nos services à petit prix

INTERDIT

- fruits, tronc, souche, terre, branches (diam. > 4cm), planche de bois

Le tri + simple

www.consignesdetri.fr

TOUS LES EMBALLAGES et TOUS LES PAPIERS se trient dans votre bac JAUNE

Contenants fournis

- bac jaune
- sac jaune transparent (en complément du bac)



Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- déchets en vrac dans le bac sans les imbriquer entre eux

Encombrants / D3E

- enlèvement sur RDV au **NoVert 0 800 853 416** (de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h)



Conseils

- mobilier d'ameublement démonté
- collecte séparée pour les gros électroménagers (D3E)
- sortir les déchets la veille au soir du rendez-vous
- volume limité à 1 m³ par collecte
- longueur max. 2m / largeur max. 1m50 / poids max. 75 kg

Autres solutions

- réparer ou revendre
- donner aux associations ou faire reprendre par les distributeurs
- déposer à la déchetterie

INTERDIT

- déchets végétaux, gravats, peinture, pneus, produits chimiques

Déchetteries

Après avoir trié vos déchets, vous pouvez vous rendre dans la déchetterie du SMDO de votre choix.

Conditions d'accès (particuliers)

- carte d'accès obligatoire
- accès gratuit mais réglementé
- 4 m³ par jour maximum et 50 passages par an
- carte perdue, volée ou dégradée, renouvellement 5€

Horaires d'ouverture, détail du règlement sur : www.smdoise.fr

INTERDIT

- extincteur, bouteille de gaz et d'hélium, amiante, produits explosifs ou radioactifs, médicaments, DASRI, carcasse de voiture, cendres

APPEL GRATUIT **NoVert 0 800 60 20 02**

SMDO
VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL DE VALORISATION DES DÉCHETS

Verre



- borne à verre sur la commune (liste sur www.thelloise.fr)

Conseils

- emballages vidés de leur contenu / inutile de les laver
- retirer les couvercles, capsules et bouchons

INTERDIT

- vaisselle et plat en verre, céramique, bris de glace, miroir

Composteurs

Retrait à la Communauté de communes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sur RDV
Paiement en espèces ou chèque à l'ordre du Trésor Public sur présentation d'un justificatif de domicile

